



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

100^{ème} session du Conseil

Déclaration de la Suisse lors du débat général

Genève, le 6 décembre 2011

Prononcée par Monsieur Eduard Gnesa
Ambassadeur extraordinaire
pour la collaboration internationale en matière de migrations

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Directeur général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

En tant qu'Etat hôte, la Suisse est fière de célébrer le 60^{ème} anniversaire de l'Organisation internationale pour les migrations. Si elle a été fondée en 1951 à Bruxelles, l'OIM s'installait à Genève dès 1952 sous le nom de Comité Intergouvernemental pour les Migrations Européennes (CIME). Le choix de Genève s'imposait de par la stature internationale de cette ville, qui accueille des organisations très différentes et traitant de domaines variés. En tant qu'organisation mondiale chargée de relever les défis posés par les migrations, l'OIM occupe une place importante dans ce contexte souvent centré sur l'humanisme.

A l'occasion de ce 100^{ème} Conseil, la Suisse est heureuse de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres de l'organisation, particulièrement nombreux cette année. Ces adhésions constituent à la fois une reconnaissance du travail accompli depuis 60 ans et un signe fort pour l'avenir de l'OIM.

Depuis la création officielle de l'organisation en 1951, le phénomène migratoire a considérablement évolué, tout en continuant de susciter le même type de questions. D'un côté le nombre de migrants a sensiblement augmenté, pour atteindre les 200 millions à l'heure actuelle, d'un autre côté cet accroissement des migrations s'est effectué parallèlement à la croissance démographique mondiale et s'est généralement maintenu autour de la barre des 3% de la population globale. Cependant, il est clair que les mouvements migratoires se sont complexifiés au fil du temps, en raison notamment de l'accélération des moyens de transports, de l'interdépendance croissante des économies nationales et de l'apparition d'organisations économiques à caractère régional privilégiant la libéralisation des échanges transnationaux. De l'accroissement des migrations, facilité par l'ouverture des frontières, sont apparues de nouvelles difficultés auxquelles il est aujourd'hui encore malaisé d'apporter des réponses adéquates. Les vieux réflexes à l'égard des migrants demeurent et tendent à cristalliser les antagonismes politiques. Dans ce contexte, le migrant se trouve bien souvent être la première victime lors de situation de troubles sociaux et politiques mais peut, le cas échéant, compter sur le soutien d'une organisation telle que l'OIM.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui comme hier, la Suisse considère que la force de l'OIM réside dans le dévouement dont fait preuve son personnel. En cette année anniversaire, ces personnes méritent toute notre reconnaissance pour leur engagement au service d'une cause pas toujours bien perçue, ni bien comprise. En effet, les crises traversées par la Côte d'Ivoire et la Libye durant les derniers mois sont là pour témoigner du professionnalisme et de la fiabilité dont fait preuve aujourd'hui l'Organisation en situation d'urgence. Ces cas illustrent si besoin est la capacité de l'OIM de remplir le mandat pour lequel elle a été initialement créée il y a maintenant 60 ans : l'assistance aux déplacés, le transport et l'aide au retour. La Suisse encourage l'OIM à poursuivre les activités entreprises dans ce domaine, lesquels démontrent avec éclat la qualité des prestations de l'organisation en la matière.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations Internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Au vu de ce qui précède, ma délégation souhaite néanmoins souligner la nécessité pour l'OIM de garder à l'esprit le mandat de base qui est le sien et ce afin d'éviter la duplication des efforts entrepris sur le plan multilatéral. Il s'agit aussi de conserver une cohérence dans les activités de l'organisation. Ceci ne préjuge toutefois en rien de la capacité de l'OIM d'établir des partenariats lorsque cela s'impose, comme elle l'a si bien fait avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés durant la récente crise libyenne. La Suisse souhaite en effet encourager ce type de partenariats dont les avantages ne sont plus à prouver.

Monsieur le Président,

Au cours de l'année 2011, la Suisse a exercé la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), l'une des principales plateformes internationales au sein de laquelle les synergies entre migration et développement peuvent être discutées. Ce processus volontaire, non contraignant et dirigé par les États, encourage les échanges informels d'expériences ainsi que la coopération entre les États et d'autres acteurs dans le domaine de la migration et du développement.

Plus de 160 États appartenant à toutes les régions du monde ont participé à la conférence du FMMD qui s'est déroulée à Genève la semaine dernière. La présidence suisse du FMMD en 2011 s'est déroulée avec succès et ceci est aussi le fait du précieux soutien apporté par l'OIM durant cette année. La Suisse aimerait ainsi saisir cette opportunité pour remercier l'organisation de cette collaboration fructueuse et tout en manifestant son bon espoir de poursuivre sa très bonne collaboration avec l'OIM dans le cadre de ce Forum.

Pour conclure, Monsieur le Président,

Permettez-moi de me féliciter de l'excellent dialogue existant entre l'OIM et la Suisse, tant au niveau institutionnel qu'opérationnel. Nous nous réjouissons de poursuivre et de développer notre collaboration à l'avenir afin d'appréhender ensemble les défis futurs de la migration internationale.

Je vous remercie de votre attention.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve